L'ABEILLE.

IMPRIMÉE ET PUBLIÉE TOUS LES JOURS PAR
JÉROME BAYON.

JEUDI, (MATIN) 14 JUIN 1832.

GOUVERNEUR.

J. B. DAWSON.

Représentant du 1er. District, au Congrès :
E. D. WHITE.

Nous sommes autorisés à annoncer que les personnes suivantes seront soutenues en juillet prochain, à l'élection de représentans:

ZÉPHIR CANONGE.	ANTONIO DUCROS.
WM. F. DUPLESSIS.	S. D. DIXON.
E. A. CANON.	B. MARIONY.

FELIX LABATUT.

Liste générale des Candidats aux places de Représentants à la Législature.

☞La paroisse d'Orléans nomme sept membres.☜

ANTONIO DUCROS.	J. M. KENNEDY.
ZÉPHIR CANONGE.	E. MAZUREAUX
E. A. CANON.	CHS. F. DAUNOY.
J. R. SLERRETT.	ALBERT HOA.
S. D. DIXON.	L. PIERCE.
WM. F. DUPLESSIS.	D. AUGUSTIN.
F. LABATUT.	LOUIS ALLARD.
B. MARIONY.	J. LALLANDE.
J. R. GRYMES.	

INTÉRIEUR.

NOUVELLE-ORLÉANS, 14 juin.

Nous avons reçu par la malle d'hier, nos liasses de Paris jusqu'au 19 avril, apportées à New-York par l'un des derniers navires arrivés de France. Quoiqu'elles aient été anticipées par les nouvelles venues par la voie d'Angleterre, elles contiennent néanmoins une foule d'articles qui n'ont pas encore été publiés ici et qu'on ne lira pas sans intérêt. Nous en ferons successivement des extraits.

On remarquera dans nos colonnes de ce jour, l'annonce d'une nouvelle représentation des amateurs louisianais, pour dimanche prochain, au bénéfice de M. ALFRED et de Mme. CHOLLET. Nous ne saurions donner trop de louanges à la généreuse conduite de ces jeunes gens, qui veulent bien contribuer ainsi par leurs talens à secourir l'indigence ou à récompenser le zèle de quelques artistes aimés du public, et que la clôture prématurée du théâtre a privés de l'espoir d'obtenir un *bénéfice* auquel ils avaient quelque droit. En outre, la troupe actuelle, si troupe il y a, étant fort incomplète, et le directeur ne pouvant avec de telles élémens aller en représentation cet été dans les villes du nord, comme les années précédentes, il en résulte que les artistes qui restent attachés au théâtre sont réduits à vivre de *leurs épargnes* pendant le long espace de temps qui s'écoulera depuis la clôture jusqu'à la réouverture en novembre ou décembre prochain. ALFRED, dont la verve comique et le talent remarquable nous ont tant de fois dilaté la rate, nous ont fait passer tant de soirées agréables, est du nombre de ces derniers; messieurs les amateurs ne pouvaient donc faire un meilleur choix, et nous sommes persuadés que chacun voudra contribuer à réaliser l'œuvre méritoire qu'ils ont conçue. Nous en dirons autant de Mme. CHOLLET, à qui ils veulent faire partager avec ALFRED le produit de cette représentation; ses efforts, dans un autre genre, lui ont acquis des titres à la bienveillance du public.

La représentation annoncée ne peut manquer d'exciter un vif intérêt, tant sous le rapport du motif qui en a donné l'idée, que par les personnages qui doivent y figurer; elle offrira, si nous devons en croire les rapports qui nous sont parvenus, une réunion de talens vraiment distingués. Entre la première et la seconde pièce, ALFRED chantera le grand air de *Titzikan*, de la *Caravane*.

EXTERIEUR.

FRANCE.

PARIS, 26 avril.

Les ravages du choléra à Paris diminuent tous les jours, mais avant que le fléau n'ait entièrement disparu, il est à craindre qu'il n'en ait la trentième partie de la population. On remarque aussi que la mortalité des autres maladies, au lieu de décroître à Paris, comme dans toutes les autres villes, y va au contraire beaucoup augmente.

—M. le général Lamarque n'a pas été atteint du choléra morbus proprement dit, mais de l'affection morbide appelée *cholérine* semblable pour les symptômes à l'épidémie qui a régné il y a quelques mois à Paris.

—Un monsieur décoré s'est présenté à la caisse monétaire, offrant de verser 3,000 francs pour les cholériques, de la part d'un *enfant exilé*. M. le receveur a proposé de recevoir la somme de la part d'un anonyme; mais le monsieur, qui tenait à ce que la quittance fût donnée à l'*enfant exilé*, a renoncé ses mille écus. Voilà une charité bien conditionnelle!

MARSEILLE, 13 avril.

Bone a été pris par les troupes de Constantine. Ibrahim-Bey s'est maintenu dans la Casauba avec environ 60 hommes, jusqu'au 27, qu'il a pris la fuite. M. Fréard, de concert avec M. Darmandy, a alors fait occuper cette citadelle par 126 marins de *la Béarnaise* et 100 Turcs dévoués aux Français.

Hier, 500 hommes de troupes ont été embarqués sur *la Surprise*, *la Ponte* et un bâtiment de commerce, pour renforcer la garnison de Bone. On lui envoie aussi quelques munitions de bouche et de guerre.

La Bellone, qui est arrivée hier soir, va se diriger sur Bone.

PARIS, 19 avril.

On lit dans le *National*:

"M. Delavau, sous la restauration, interdit un jour à une feuille de l'opposition, qui se vendait le soir dans les rues, ce genre d'exploitation; et, sur ce que le directeur de ce journal, M. Tissot, lui représentait qu'il avait le droit de jouir d'une liberté accordée à d'autres journaux de l'opinion de ce préfet de police, celui ci répondit: "La voie publique m'appartient; j'en retire ou en permets la jouissance comme il me plaît." Cette sorte de justice n'est pas morte avec la restauration; les agens du fisc disent aujourd'hui: "Les revenus du trésor sont notre affaire; nous obligerons au paiement des taxes ou en exemperons suivant notre bon plaisir."

"Nous n'exagérons pas; l'équivalent de cette maxime administrative a été exprimé, à l'occasion du *National*, par l'inspecteur du timbre employé au départ de la poste, il s'agissait de la tolérance accordée de tout temps aux journaux de tirer un certain nombre d'exemplaires non timbrés appelés épreuves, pour le service des rédacteurs et échange entre journaux, exemplaires en un mot qui n'entrent point dans le commerce. Juste ou non, cette tolérance existe pour tous les journaux, et, à moins qu'elle ne soit retirée par mesure générale, chacun y a droit quand tous en profitent. C'était la notre défense auprès de l'employé dont nous venons de parler, pour répondre à une menace toute spéciale. Son objection fut qu'il pouvait fermer ses yeux sur tout le monde, et les tenir ouverts sur nous s'il lui plaisait, et qu'il n'y manquerait pas. Il a tenu parole; il est allé rechercher, nous ne savons où ni *comment*, des exemplaires-épreuves du *National* de l'année dernière, et nous en a dénoncé la saisie. Nous paierons l'amende.

"Au même instant, un journal que nous n'aurions pas signalé, s'il n'entreprenait lui même aujourd'hui de justifier son infraction à la loi, *la Constitution de 1830*, journal tout nouveau qui a la prétention assez ambitieuse de défendre le système du 13 mars et de s'adresser aux masses, publie tous les dimanches un supplément sans timbre, qui se vend un sou, s'il se vend. Ce journal prétend que c'est son droit; que la feuille principale est seule soumise au timbre, et non le supplément. Si nous voulions essayer de cette prétention nous qui ne sommes pas très liés avec les familiers des Tuileries, voici ce qu'on nous répondrait:

"Oui, vous pouvez publier un supplément sans timbre, à condition que la feuille principale sera timbrée au *maximum*, c'est-à-dire à six centimes, à condition aussi que ce supplément suivra la feuille principale et ne se vendra pas séparément." Le journal en question ne néglige que ces deux conditions. Nous ne demandons pas mieux que de voir *la Constitution de 1830* affranchie du timbre et jouissant de la liberté de distribution la plus illimitée. Nous demandons seulement l'égalité de toutes les opinions devant les agens du fisc et de la police comme devant la loi."

—Une femme a été guérie ce matin du choléra par une circonstance bien extraordinaire. L'administration des pompes funèbres prévenue qu'une personne était morte rue du Temple un employé de l'administration est envoyé pour calculer la longueur du cercueil, il se trompe et va vieille rue du Temple, n. 2. Il monte au second comme on le lui avait dit; là une femme atteinte du choléra gisait sur son lit, accablée elle semblait avoir cessé d'exister. La seule personne qui la soignait était allée chercher des secours. L'employé croit que cette femme est la morte qui lui a été désignée, il se baisse sur le lit et se met en devoir de mesurer la longueur de son corps. C'est en ce moment que le malade sort de son assoupissement, elle ouvre les yeux et voit près d'elle un homme revêtu de la livrée significative des pompes funèbres. La révolution qu'elle éprouva produisit une crise, à la suite de laquelle tous les symptômes du mal ont disparu.

—La *Gazette d'Anjou*, qui avait annoncé qu'un courrier lui avait apporté la nouvelle de la mort de M. Casimir Périer, a été saisie et son gérant déféré aux tribunaux.

BLAIN, 12 avril.

Depuis quelque tems, les agens d'Holy-Rood semblent redoubler d'activité pour tramer dans l'ombre leurs complots liberticides. Plusieurs de ces dignes soutiens de la légitimité parcourent les campagnes, inspectent les bandes de brigands carlistes, et, à l'aide de travestissemens, parviennent à tromper la surveillance des autorités. Nous pouvons citer entre autres M. le baron Clouet, qui avait juré au général Dumous, tier qu'il ne prendrait aucune part à la politique, et qui semblait s'être entièrement retiré du monde dans son château de la Viollaye. Mais pouvait-on compter sur les promesses d'un des transfuges de Waterloo! Ce personnage, qui depuis long-tems parcourait les hameaux sous l'habit d'un simple paysan, recrutant sans doute pour l'armée de la foi, a déserté son château depuis quelques semaines. On pense que le noble henriquinquiste s'est tout-à-fait livré à la carrière de chevalier errant.

PARIS, 18 avril.

Un officier de la frégate l'*Arthémise* nous écrit d'Ancône pour nous faire connaître les regrets qui ont accompagné dans sa retraite M. le capitaine de vaisseau Gallois. La visite d'adieu faite à ce brave officier par tous les états-majors de l'escadre, visite dans laquelle M. Gallois a reçu les témoignages les plus empressés de respect, d'admiration et d'affection de tous ses camarades, a été pour lui un ample dédommagement de la défaveur ministérielle.

Le même officier nous annonce que le 31 mars le pavillon français a cessé de flotter à Ancône. (*Le temps*).

—On lit dans la *Gazette de Bavière*:

"Des lettres particulières d'Italie, de source sûre, annoncent qu'il a été conclu à Rome sur les affaires d'Ancône et des légations en traité en 24 articles qui satisfait toutes les parties, de telle sorte que la paix peut être considérée comme assurée de ce côté."

TROUBLES A NANTES—LES CARLISTES.

(*Extrait de l'Ami de la Charte, du 17 avril.*)

Au moment où *la Quotidienne*, ce journal complice des ordonnances et des massacres de juillet, pousse l'audace du mensonge jusqu'à parler de la *popularité incontestable* dont la mère du soi disant Henri V jouit en France, voici ce qui se passe à Nantes, dans le voisinage même de la Vendée, où l'or de cette princesse solde et encourage depuis 18 mois le brigandage, le vol et l'assassinat.

NANTES, 16 avril.

"Des troubles graves ont, les deux dernières soirées, éclaté dans un des quartiers de Nantes: la lassitude de notre population pour les carlistes s'est montrée dans tout son jour; et les partisans d'Holy-Rood, qui soudoient avidement toutes les circonstances favorables, ont voulu exploiter ces troubles à leur profit.

"Les incendies des environs de Lorient, la découverte d'armes faite antérieurement à l'Hôtel de Gouvaine, une saisie récente de salpêtre, des cris de vive *Henri V* faiblement poussés, mais qui ont été entendus pendant deux nuits dans l'intérieur de la ville, les proclamations incendiaires sans cesse renaissantes et répandues en si grand nombre, l'indulgence du ministère pour les hommes opposés au gouvernement de juillet; n'ont fait que nourrir cette haine et ont jeté dans l'esprit des patriotes une exaltation difficile à décrire.

"Cependant, forts de leur bon droit, les patriotes attendaient avec patience que l'heure de la justice vînt à sonner, et que des mesures énergiques fussent adoptées pour affermir le triomphe de juillet, quand une circonstance imprevue est venue accroître leur mécontentement.

"Nous voulons parler ici de l'article publié dans le journal intitulé *l'Ami de l'Ordre*, du mardi 10 de ce mois, auquel nous avons répondu dans notre numero portant la date du 13. On se rappelle que dans cet article *l'Ami de l'Ordre* avançait que le choléra-morbus n'était qu'un effet de la colère céleste pour punir les fauteurs de la révolution de juillet. Nous devons consigner ici une importante remarque: toutes les feuilles légitimistes ont publié en même temps des articles écrits dans l'esprit de celui de *l'Ami de l'Ordre*. Nous pourrions citer entre autres la *Gazette du Maine* et la *Gazette d'Anjou* auxquelles *le Courrier de la Sarthe* fait une réponse où l'on trouve ces mots: "De telles lignes sont le crime; quelle rage infernale inspire donc ces misérables qui osent se dire les amis du peuple!"

"Depuis long temps la police observait les démarches du sieur Riveron, marchand de vin en gros, demeurant rue des Jacobins, et auquel on attribue des opinions légitimistes très prononcées. On savait que le sieur Riveron faisait des acquisitions de salpêtre et en grande quantité, chez divers épiciers. Samedi une visite fut faite, par ordre de M. le procureur du Roi, chez le sieur Riveron. Après de longues recherches on finit par découvrir 600 livres de salpêtre. On nous assure que le sieur Riveron n'a pas voulu indiquer les personnes qu'il chargeait des achats, ni celles à qui il devait les livrer. Le sieur Riveron est un ancien porteur de la famille de Goulaine; il a été arrêté et conduit à la prison neuve. Pendant le trajet le peuple manifestait son indignation par des cris réprobateurs; il voulait le saisir, et sans la ferme contenance des gendarmes qui l'escortaient, il ne serait pas arrivé à sa destination.

"On a remarqué que pendant l'opération et de même que lors de la saisie faite à l'hôtel de Goulaine, des carlistes bien connus pour tels observaient avec inquiétude la maison du sieur Riveron.

"Quelques jeunes gens, jaloux de se venger des injures adressées aux hommes de juillet, par *l'Ami de l'Ordre*, se sont réunis le même soir (avant-hier) sur la place Saint-Jean, sous les fenêtres du sieur Merson, et lui ont donné une sérénade de mirlitons et de sifflets. Ce charivari et la saisie du salpêtre ont motivé une scène que nous voudrions bien n'avoir pas à décrire.

"Vers neuf heures du soir plusieurs centaines d'habitans se sont rendus auprès de la maison occupée par *l'Ami de l'Ordre* et s'y sont livrés à d'énergiques imprécations. Il est à remarquer qu'à Nantes *l'Ami de l'Ordre* étant l'organe du parti d'Holy-Rood, c'est toujours à lui qu'on s'en prend quand on a à se plaindre des Carlistes.

"Des imprécations aux voies de fait il n'y a qu'un pas, et malheureusement les voies de fait sont venues; des pierres ont été lancées sur le vitres du sieur Merson, et ces pierres, souvent mal dirigées, ont atteint d'autres fenêtres. Au moment où nous écrivons, on nous apprend que les voisins de M. Merson déménagent.

"Dès le commencement de ce trouble la police s'est mise sur pied, et des détachemens de troupes de différentes armes et notamment du brave 32e, ont été dirigés sur le lieu de la scène. Afin de prouver qu'il n'y avait aucune intention hostile et qu'on ne voulait que ramener l'ordre en dissipant ce rassemblement, on a fait mettre les baïonnettes dans les fourreaux: cette mesure a produit un excellent effet, et la tranquillité a été bientôt rétablie.

Hier matin (le lendemain de cette affaire), on a remarqué beaucoup de mouvement parmi les carlistes. Des mesures de prévoyance avaient été commandées pour le soir par l'autorité. Une partie du 32e., deux compagnies de la garde nationale et un détachement de gendarmerie étaient sur pied. Nous devons ajouter que, poussés par le plus louable zèle, plusieurs gardes nationaux non commandés se sont joints à leurs camarades pour remplir le mandat donné à la garde civique pour maintenir l'ordre et la liberté: l'ordre, parce que les réunions tumultueuses le troublent et compromettent la sûreté individuelle comme les propriétés particulières; la liberté, parce que la moindre atteinte à un citoyen, quel qu'il soit, est un attentat contre la liberté.

"Cent cinquante hommes du 32e. de ligne occupaient les issues aboutissantes à la place Saint Jean, et formaient des piquets dans les diverses rues dont il défendaient l'approche. Vingt cinq chevaux du 1er. régiment de gendarmerie occupaient la caserne du Port-Communeau; 250 hommes de la garde nationale étaient placés à la mairie et à l'entrée de la place Saint-Vincent, rue Notre-Dame.

"Vers 9 heures les rassemblemens ont commencé à se former, et quelques hommes ayant lancé des pierres sur les fenêtres du sieur Merson, la garde nationale a repoussés jusqu'à la place Saint-Vincent, où ils ont été maintenus par la garde nationale. Il est à remarquer que, comme la veille, le colonel Simon-Lorrière, commandant de la place, avait préalablement fait ôter les bayonnettes.

"Cependant les groupes se grossissaient, et la place Saint Vincent étaient remplie. On distinguaient au milieu des groupes M. le préfet, M. le maire et ses adjoints, M. le général Pinoteau, M. le colonel Simon-Lorrière, M. le chef d'escadon Cuynat, commandant la gendarmerie de la Loire-Inférieure. Ces honorables fonctionnaires employaient tous les moyens de persuasion pour engager la foule à se dissiper et les citoyens à se retirer. Pendant ce temps, des hommes d'assez mauvaise mine jetaient des pierres et sur la garde nationale et sur les fonctionnaires que nous venons de citer. Cette pénible circonstance ne les découragea cependant pas. Seulement M. le colonel Simon-Lorrière jugea qu'il était convenable de faire remettre la bayonnette au canon, ce qui fut exécuté.

"A dix heures, une bande nombreuse d'individus armés de bâtons qu'ils venaient d'enlever aux fagots déposés sur le Port-Maillard, est arrivée par la rue de Briod, sur la place Saint-Vincent, et de là elle a facilité l'envahissement de la rue qui conduit à la place Saint-Jean, où elle n'a pu pénétrer: ces misérables ont fait de leurs bâtons un usage criminel; ils ont frappé plusieurs gardes nationaux. Les colonels Chousserie, Simon-Lorrière et le commandant Cuynat ont été atteints de coups de pierres; plusieurs gardes nationaux, parmi lesquels se trouve l'un de nos principaux employés, ont été atteints par des pierres et même par des bâtons.

"Ne pouvant pénétrer à la place Saint Jean, mais étant ainsi placée en face du sieur Merson, la foule y a jeté une grêle de pierres. En cet instant le colonel Duvivier, du 32e. arrivait sur la place Dumoustier avec le reste de son régiment. M. le maire, qui jusqu'alors avait voulu employer les moyens de douceur, reconnut leur insuffisance, et se détermina à faire les sommations voulues par la loi; et au premier roulement de tambour, deux sections du 32e. s'avancèrent l'arme au bras, et chassèrent devant elles les perturbateurs.

"Le commandant de la place fit poursuivre les groupes dans toutes les directions. Un nouveau rassemblement se forma sur le pont d'Orléans vers les onze heures et demie, mais il fut bientôt dispersé.

"Plusieurs individus ont été arrêtés. La justice va instruire cette affaire, qui peut avoir des ramifications qu'il est bon de connaître.

"On a remarqué dans les rassemblements des hommes connus par leurs opinions légitimistes; plusieurs même avaient quitté leur costume habituel pour en prendre un qui ne pût pas les décéler: on sait que de l'argent a été offert; le fait qu'on va lire prouve qu'il en a été donné.

"Un ouvrier qui se trouvait à huit heures du soir sur la place Dumoustier, a entendu la conversation suivante entre un bourgeois et un homme de la classe inférieure:—L'homme: Ils n'ont pas reçu d'argent!—Le bourgeois: Mais vous, vous en avez reçu.—L'homme: Oui, mais il n'y a que moi.—Le bourgeois: Venez donc. L'un et l'autre se dirigèrent du côté du Cours et revinrent quelque temps après. Ce fait en dit assez.

Note Maritime.

PORT DE LA NLLE.-ORLEANS.

EXPÉDIÉS.

Barque Glasgow, Higginson, Liverpool, B Booth & Co
Navire Caravan, Wescott, Liverpool, L H Gale
Navire Wm Brown, Taylor, Liverpool, B Story
Navire Antioch, Whiting, Liverpool, S Thompson
Brick Charles Joseph, Congdon, Hâvre, A R Taylor
Brick Active, Andrews, Middletown, Liverpool, S Thompson
Goël. Harkaru, Wasgatt, Philadelphie, W W Caldwell.

ARRIVÉS.

Bateau de remorque Pilot, ayant mis en mer les navires Crescent, Shaw et Alcyon, le brick Chs. Miller et la goël. Frances. Il a amené dans le port les navires Cincinnati et Mogul, et les goël. Montaflesa et Eliza Brown. Le navire Archer et le brick Wm. Henry étaient en dehors de la barre.

Navire paquebot Cincinnati, Barstow, New-York.
Navire Mogul, Blake, de Boston.
Goël. Eliza Williams, Brown, d'Apalachicola.
Goël. Montaflesa, Morillo, de la Havane.
Bateau à vapeur Victory, Curten, de St. Martinville.

☞Le navire EDW. BONNAFFÉ est en déchargement en face du poteau No. 42. Les consignataires voudront bien venir recevoir leurs marchandises. 14 juin

☞Le navire MOGUL, capitaine Blake, est en déchargement en face de la Place. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises. 14 j

Théâtre d'Orléans.

Demain, 17 juin 1832,
Représentation des Amateurs au bénéfice de M. ALFRED et de Mme. CHOLLET,
Elle sera composée de

LE FANATISME,
OU MAHOMET LE PROPHETE,
Tragédie de Voltaire; suivie du 3me. acte de
MARIE-STUART.
Le spectacle sera terminé par
MICHEL ET CHRISTINE,
Vaudeville en un acte, de MM. Scribe et Dupin.
Entre la première et la seconde pièce, M. ALFRED chantera le grand air de TITZIKAN.
☞Le spectacle commencera à 7½ heures précises.

CAFÉ DE LA HAVANE, de la première qualité, à vendre par
14 juin—4 AND. LOCKHART & Co.

CHAUX.—750 barils reçus par le brick Canada, de Baltimore, d'une qualité supérieure, étant plus forte d'un tiers que toutes les chaux qu'on a importées ici jusqu'à présent.
HARRISON, BROWN & Co.
14 juin rue Royale, N. 117.

MOIN ET MAQUEREAUX.—222 barils de Foin et 234 barils Maquereaux, en débarquement du navire Mogul, à vendre par
STETSON & AVERY.
14 juin rue du Canal, No. 31.

SANGSUES à 25 cents la pièce.—Une partie de Sangsues espagnoles, à vendre à 25 cents la pièce, à la pharmacie de
14 juin F. P. DUCONGÉ, rue de Chartres.

ON a besoin d'une ouvrière et d'une apprentie en modes. S'adresser chez Mme. PRIOT, encoignure Royale et St. Louis. 14 juin—4

AVIS.—Cinq ou six messieurs peuvent se procurer une pension dans une famille française, en s'adressant au No. 46, rue Bourbon.
14 juin—3 ☞

A VENDRE—Une superbe PEAU DE TIGRE. S'adresser à l'imprimerie de cette feuille.
14 juin—g

A VENDRE par le soussigné,
Vin rouge vieux Médoc, en barriques,
Vin rouge supérieur, à 6 cercles de fer, de l'année 1827
Vin rouge en tierçons ou demi-barriques, même qual.
Vin de Bordeaux en barriques,
Vin en caisses, de 12 bouteilles, Grand Larose,
Idem St.-Estèphe, Médoc,
Liqueur fine aux Larmes du général Foy,
Bouchons pour bouteilles, en sacs d'un millier,
Chaudières à sucre assorties, et Cuvales de fourreaux
Un Moulin complet pour sucrerie,
Neuf balles Toile de Bretagne française, larges et étroites, déposées dans les magasins de la douane, ayant droit au *drawback*.
14 juin J. B. LABATUT.

Il a été conduit chez le syndic de la 3me. section de la paroisse St.-Bernard, un CHEVAL américain, de couleur bai brun, sans étampe, ayant une étoile au front: il est marqué du collier et a aussi des écorchures provenant de la selle; ses quatre pieds sont ferrés. Si le dit cheval n'est pas réclamé d'ici au 1er. juillet prochain, il sera le dit jour vendu à l'encan, à l'heure de midi, conformément aux règlemens de police. P. JORDA,
14 juin—3 syndic.

RAISIN ET VIN.—100 caisses Raisin muscat, et 14 quarts de barriques Vin blanc de Marseille, ainsi que 230 caisses Vin rouge, à vendre par
SAM. C. BELL,
11 juin rue du Canal, No. 81.

Bureau de la Presse-à-coton à vapeur,
Nlle.-Orléans, 6 juin 1832.

LES actionnaires de cette institution sont avertis par le présent que par une résolution du Bureau des Directeurs, le fond capital de la Compagnie sera augmenté de cent-mille piastres, c'est-à-dire, de deux cents mille actions de 500 piastres chaque. Les souscriptions seront reçues par le Secrétaire, au Bureau de la Compagnie, du lundi, 11 du courant, au mercredi 20, inclusivement, entre 10 heures du matin et 2 de l'après-midi, durant lequel temps les actionnaires actuels seront seuls admis à souscrire.

Par ordre de la direction.
8 juin WM. HUDSON, secrétaire.

LES soussignés auraient besoin d'une douzaine d'Irlandais, pour fouiller un canal de vingt pieds de largeur, quatre de profondeur, sur une longueur de six arpents. Ceux qui désireront entreprendre l'ouvrage, sont priés de s'adresser à leur bureau, rue Royale, No. 105.
6 juin THEODORE NICOLET & Co.

LE soussigné offre à vendre une VOITURE de première classe, faite à Philadelphie, par Nuttle. Aussi une variété d'autres *VOITURES*, des *BARROUCHES*, *CABRIOLETS*, qu'il vendra à bon marché, pour du comptant ou de bons billets.
2 juin M. WALTON.

PLATRE.—Plâtre adhésif d'Angleterre, passé au linge, à vendre par
30 mai JAS. S. SHAW, Encoignure Royale et Douane

Samedi prochain!

Aura lieu le tirage de la 14ème. classe de la Loterie
DE L'EGLISE CATHOLIQUE DES
NATCHITOCHES,
GROS LOT.
10,000 PIASTRES.

PRIX DES BILLETS: Entier $4; demi $2; quart $1.
Pour obtenir de bons billets, s'adresser au BUREAU DE LOTERIE DE
13 juin FELTON, rue St. Philippe, No. 11.

MLLE. PAUL, élève du Conservatoire de Paris, a l'honneur de prévenir les dames, qu'ayant l'intention de se fixer en cette ville, elle donnera des leçons de PIANO, de GUITARRE et de CHANT. Elle tiendra une classe pour les enfans, depuis 7 heures du matin jusqu'à midi. S'adresser chez M. Letellier, rue St.-Philippe, entre Condé et Royale, ou chez M. Alexandre, papetier, rue Royale, entre Ursulines et Hôpital.
13 juin—2

NOUVEL APPROVISIONNEMENT, *au No. 89, rue de la Levée.*
MALCOM M'CALLUM vient de recevoir par le navire John Linton, un bel assortiment de Souliers et Brodequins d'été.
13 juin

Jinkins vs. Joseph, h. de c. l.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 25 juin, au Principal, à 5 heures, une quantité de Tabac espagnol, Cigarres et autres articles, saisis dans l'affaire ci-dessus.
13 juin L. DAUNOY, marshal.

W. Tibbetts vs. le bateau-à-vapeur Atlas, le capitaine et les propriétaires.

EN vertu d'un *writ de fieri facias* à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, vendredi, 13 juillet prochain, à midi, à la Bourse au coin des rues St. Louis et de Chartres, le bateau-à-vapeur ATLAS, avec ses agrès, appareaux et ameublemens, saisis dans l'affaire ci-dessus.
13 juin L. DAUNOY, marshal.

AVIS.—Le soussigné a l'honneur de prévenir le public et ses amis, particulièrement ceux qui ont la bonté de faire des affaires avec lui, qu'il vient d'acheter la FABRIQUE DE SIROPS ET LIQUEURS, de *Coudray & Co.*, située rue des Grands Hommes, No. 182, où il continuera dans le même établissement, qui a été sous sa direction pendant l'espace de deux ans, en qualité d'associé.

On trouvera constamment dans le dit établissement tout ce qui concerne cette branche du commerce et il remplira toutes les demandes qui pourront lui être faites, soit pour des Sirops ou pour des Liqueurs de toutes qualités. Il tient également une fabrique de Genièvre de différentes qualités, qu'il pourra vendre à un prix très modéré.
12 juin—4,3ps H. B. PONTOIRE.

AVISO.—El que suscribe tiene el honor de prevenir al público y á sus amigos, particularmente á aquellos que han tenido la bondad de hacer á gunos asuntos con él, que acaba de comprar la Fabrica de Siropes y Licores, de *Coudray y Compañia*, situada en la calle de Grands-Hommes, No. 182, en donde continuará el mismo establecimiento que á estado bajo de su direccion durante el espacio de dos años, en calidad de socio.

Constantemente se encontrará en dicho establecimiento todo lo concerniente á este ramo de comercio, y el dará cumplimiento á todos los encargos que puedan hacerle, sea en Siropes y Licores de todas calidades. Igualmente tiene una fabrica de Ginebra de diferentes calidades, que podrá vender á precios muy moderados.
12 de junio H. B. PONTOIRE.

MOIN.—245 barils superbe Foin, en débarquement du brick Florida, de New York, à vendre par
12 juin WM. G. HEWES, rue du Camp, No. 9.

UN étranger arrivé depuis quelques temps dans cette ville, de la Belgique, a l'honneur d'informer le public de la Nouvelle-Orleans, qu'il a en sa possession un REMEDE très-efficace pour guérir le RHUMATISME, qu'il vend à un prix très-modéré.

Il invite les personnes que cela peut concerner, à le visiter, certain qu'elles seront satisfaites de son remède. Il produira, si on l'exige, des certificats de différentes personnes de cette ville, qui ont déjà été guéries par son remède. S'adresser rue St.-Pierre, No. 158.
12 juin—1m

RECEMMENT reçu.—Un nouveau supplément de Livres anglais et de Musiques, à vendre par
E. JOHNS & Co. rue de Chartres, No. 113
12 juin et encoignure Commune et Camp.

LES soussignés offrent à vendre, à très-bon compte, à leur terrain de bois de charpente, au Bassin Carondelet:

50,000 pieds Planches de Cypre.
25,000 dito Bois assortis, do.
25,000 dito Chevrons, do.
100,000 dito Planches de Pin.

Ils prévoient en même temps MM. les entrepreneurs qu'ayant pris des arrangemens avec les propriétaires des moulins de l'autre bord du lac, ainsi que ceux sur le fleuve, ils trouveront constamment à l'avenir de ces deux espèces de bois.
12 juin C. GUESNARD & ALPUENTE.

BANQUE DE L'UNION DE LA LOUISIANE,
9 juin 1832.

UNE prime de deux-cents piastres est offerte par cette institution à celui qui fournira le meilleur plan pour la construction d'une Maison de Banque. Les soumissions seront reçues jusqu'au 13 juillet prochain.

Par ordre de la direction.
J. B. PERRAULT, *Caissier.*

Pour plus amples informations, s'adresser à la Banque.
11 juin

TOILES DE COTON ET DE RUSSIE.—115 balles coton écru, 4-4, bonne qualité; 75 balles dito; 8 dito 40 pouces, blanc; 5 balles coton raye; 60 balles toile de Russie écrue et à draps; et 18 balles dto. blanche, ayant droit au drawback.
11 juin LINCOLN & GREEN.

EN débarquement des navires John Linton et Warsaw, de New-York,
10 barils Huile de lin,
2000 pieds Tuyaux en plomb, d'un demi pouce et d'un pouce,
100 douz. Hâches de Collins, meilleures qualités,
10 barils Esprit de therebentine,
100 barils Huile de lampe à l'usage des sucreries,
23 caisses Rubots de toutes descriptions.
Aussi, par les navires Talahassee, Warsaw et Robert Pulsford, de Liverpool:
50 caisses Cuivre en feuilles, de 16 à 30 onces; 1500 liv. Clous; 2500 do. Tôle, 30 sur 60, et de 10 liv. à la feuille; 20 Cables en chaînes d'un demi à trois-quarts de pouces, avec certificats; 10 barriques petites Chaînes, d'un quart à cinq huitièmes; 85 sacs Spikes forges, 5 à 7 pouces; 17 barriques Quincaillerie assortie; 5 do. Coutellerie; 3 do. Scies; 1 do. Limes; 3 do. Vis de lits; 1 do. Cuillères de fer; 4 do. Porteuses de cannes, &c. &c.

Le tout à vendre à des termes raisonnables, par
VICTOR DAVID,
11 juin rue de la Levée, No. 38.

ON desire prendre, dans un magasin de detail, un jeune-homme d'une quinzaine d'années. S'adresser par une lettre laissée à la poste, à la boîte No. 380.
8 juin

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
12 juin I. MAGER

TRAITES sur France, à vendre par
12 juin J. MAGER.

TRAITES sur Londres, Liverpool, payables à Londres, Paris, Boston, Philadelphie, à vendre par
5 juin T. NICOLET & Co.

LETTRES DE CHANGE sur New-York, à vendre par
2 juin A. QUERTIER & BOUTIN.

TRAITES sur Paris, Nantes et Bordeaux, à vendre par [29 mai] A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par FOSTER & HUTTON,
28 mai rue du Canal, No. 77.

LETTRES DE CHANGE sur Paris, Londres et New-York, à vendre par F. PERRET,
21 mai rue Toulouse.

LETTRES DE CHANGE sur Londres, à vendre par, I. OGDEN & Co.
12 mai rue du Canal, No. 59.

LETTRES DE CHANGE, à vendre par
19 mai J. MAGER.

TRAITES sur l'Angleterre, la France et le Nord, à vendre par
7 mai TH NICOLET & CO.

LE soussigné offre à vendre, dans son magasin rue Royale, de très-jolies OMBRELLES du dernier goût.
31 mai VR. GOUY.

POUR LOUISVILLE ET CINCINNATI.

Le bateau à vapeur LOUISIANA, capit. MAYNARD, commencera à charger lundi. Ayant la majeure partie de son chargement engagée, il partira sous peu. Pour le reste du fret ou pour passage, ayant de superbes emménagemens, s'adresser à TOURNE & BECKWITH,
26 mai Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

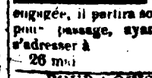

Le superbe bateau-à-vapeur, de première classe, PHILADELPHIA, capit. PENNYWIT, partira sous peu, ayant une partie de son chargement engagée. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
23 mai STETSON & AVERY.

POUR TAMPICO, [PREMIER BATIMENT.]

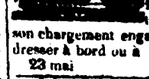

La goëlette fine voilière, TWO-BROTHERS, doublée et chevillée en cuivre, capitaine HARPER, partira positivement samedi prochain et peut recevoir encore du fret et quelques passagers, qui seront commodément logés. S'adresser au capitaine à bord, ou à
14 juin—3 BENJ. BOOTH & Co.

POUR PHILADELPHIE.

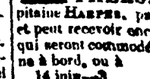

Le navire paquebot EDWARD BONNAFFE, capitaine CAMPBELL, ayant une grande partie de son chargement engagée, partira dans quelques jours. Pour fret ou passage, ayant de beaux arrangemens, s'adresser à bord, ou à
SAM. C. BELL,
14 juin rue du Canal, No. 81.

POUR LA HAVANE.

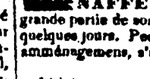

La goëlette espagnole MONTANESA, capitaine MORILLO, ayant la moitié de son chargement engagée, partira vendredi, 15 du courant. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord, ou à
JOSE PRATTS.
14 juin rue Ste. Anne, No. 52.

POUR NEW-YORK ET LIVERPOOL.

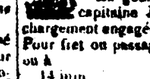

Devant partir le 24 du présent.—(*Ligne de paquebots entre la Louisiane et New-York.*) Le beau navire neuf HUNTSVILLE, capitaine STOCKARD, commencera à charger demain, et partira comme dessus. Ce navire prendra du fret pour Liverpool seulement, et s'arrêtera à New-York pour débarquer les passagers; il ne relâchera que deux jours dans ce dernier port. Les passagers pour Liverpool ne peuvent trouver une occasion plus favorable. Pour fret ou passage, s'